Image not found or type unknown

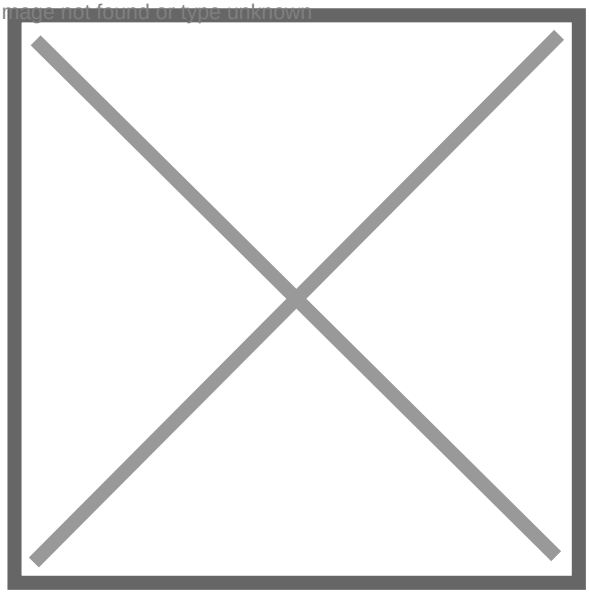

Reconnaissance de dette annulation

Par **mathieu76780**, le **19/07/2017** à **15:41**

bonjour a tous
je viens vers vous car j ai un gros problème avec mon ex .

je vivais chez des amis a cause de petits soucis financiers et avec ma copine nous voulions trouver un logement j avais prévu de rester encore 3 mois chez mes amis afin de pouvoir régler mes impôts sur le revenus (2000 euros).
ma copine ne voulant pas attendre 3 mois m a propose de payer l entrée dans la maison ainsi que les 3 premiers mois de loyers et ensuite je payais vu que mon salaire était plus conséquent .
suite à cela j ai eu du mal a réunir les 2000 euros d un coup , madame ayant les fonds sur son compte m'a dit : je te paye les impôts et toi tu paye le loyer et l entrée de la maison des qu on amenage ce qui revenais pour moi au même .
nous nous somme séparé un an après ,sa voiture étant en panne je lui en ai prêté une pendant une durée de 3 mois .
des que j ai réclamé la voiture et que je l ait récupéré , celle ci a commence a me réclamer l'argent des impôts en sachant qu en aucun cas il s’agissait d un prêt car sinon je serais resté chez mes amis pour les payer .

de la sont arrivées les menaces de faire appel a un huissier , de plus mon entourage m'a dit de faire très attention car elle serait capable de porter plainte pour violences (je ne l ait jamais été) et autres ce qui me ferais perdre mon travail ainsi que ma carte professionnel (je travail dans la sécurité privée).

de peur d en arriver a ce stade j ai cédé et j ai signé une reconnaissance de dette .

de plus elle a quitté la maison en septembre 2016 et a envoyé le courrier dans lequelle elle

stipule qu elle quittait le domicile le 27 fevrier .

ces 2 derniers mois j ai eu de gros frais vétérinaires pour un de mes chiens avec lequel je dois faire une formation pour travailler .(je suis dans l impossibilité de payer les mensualités de juin et juillet)
j ai contacte mon ex pour la prévenir que je pourrais payer qu a partir du mois prochain mais celle ci ne veut rien savoir et va chez un huissier de justice .

la situation de mon ex est qu elle n est pas solvable, elle gagne 800 euros par mois ,elle vit actuellement en foyer et de se que je sais ne paye pas ses loyers

je voudrais savoir si je peux faire annuler cette dette car vu qu elle me réclame de l argent de quand on était en couple , si je peux en faire de même en réclamant les loyers factures edf et d'eau qui étaient a nos 2 noms et que j ai totalement payé ?
si c est possible quelles sont les démarches a faire ?

merci d avance du temps que vous m accordez et de vos reponses
cordialement

merci d avance

Par **morobar**, le **19/07/2017** à **19:26**

Bonjour,
Vous avez été naÏf au point de signer une reconnaissance de dette, avec un enfumage maison (plainte patati patata, perte de carte...)
Il ne vous reste plus qu'à payer.
Pour le reste et sauf accord amiable il faut passer par la cas "justice" pour obtenir quelque chose, sans grand espoir de réussite soit dit au passage.

Par **mathieu76780**, le **19/07/2017** à **20:24**

D accord merci pour votre réponse donc si j ai bien compris je n est aucun recours possible
Et pour ma demande par rapport aux loyers et facture cela peut il aboutir ou cela ne marchera pas ?

Par **morobar**, le **20/07/2017** à **09:09**

Cela ne marchera sans doute pas.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés